

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC

District de Montréal

N° : R-4008-2017

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue
du Havre, en les ville et district de Montréal,
province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »)

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussignée, **CAROLINE DALLAIRE**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directrice exécutive, Réglementation et tarification, chez Énergir;
2. Je confirme que toutes les modifications nécessaires dans les systèmes informatiques d'Énergir permettent l'opérationnalisation de l'article 11.1.3.5.5 des *Conditions de service et Tarif*, tel que libellé à la section 6 de la pièce B-0897, sous réserve du remplacement de l'expression « gaz naturel de source renouvelable » par « gaz de source renouvelable », conformément à la preuve déposée au présent dossier;

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 8 novembre 2023.

Caroline Dallaire

CAROLINE DALLAIRE

AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT devant moi, par moyen technologique,
à Montréal, ce 8^e jour de novembre 2023

M Beauvais

Mélanie Beauvais
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

